

INFORMATION PRATIQUE

Durée :	7 heures sur 1 jour
Lieu :	Présentiel intra (Paris – Ile-de-France - différents lieux de formation à choisir en fonction du calendrier)
Tarif :	325€ net de Taxe - TVA non applicable, art. 293 B du CGI
Financier :	Syndicat
Délais d'accès :	Retrouvez notre formation sur l'agenda des formations : https://www.idsedt.org/

Recommandé jusqu'à 12 participants

ENJEUX

- 🍃 Appréhender concrètement le distinguo entre le simple changement des conditions de travail et une modification substantielle du contrat
- 🍃 Savoir dans quelles circonstances le salarié peut valablement opposer un refus, et les conséquences induites
- 🍃 Repérer les procédures « parallèles », et déterminer l'action des IRP la plus appropriée

PROFILS DES STAGIAIRES

- 🍃 Membre d'un CSEE Orange
- 🍃 DS, DSC, RS, RP

PREREQUIS

- 🍃 Aucun

INFORMATION HANDICAP

Cette formation peut être accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil, nous vous remercions de nous faire part de vos difficultés lors de l'inscription.

N'hésitez pas à contacter notre référent handicap M. Matthieu HOORNAERT :
Matthieu.hoornaert@idsedt.org

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- 🍃 Maîtriser le cadre juridique de la modification du contrat de travail
- 🍃 Cerner les limites du pouvoir de direction générale de l'employeur, et repérer les leviers d'action possibles
- 🍃 Savoir se saisir efficacement des projets d'avenants et des courriers d'informations

CONTENU DE LA FORMATION

Le cadre juridique de la modification du contrat

- 🍃 Le distinguo avec le simple changement des conditions de travail : dans quels cas ? Quid du refus du salarié ?
- 🍃 Les quatre piliers de la relation contractuelle : qualification, rémunération, durée et lieu de travail.
- 🍃 Ces notions phares à l'épreuve des nouveaux modes d'organisation du travail : télétravail, full remote, flex office, etc.
- 🍃 Les différentes origines d'une modification du contrat : motif personnel, motif disciplinaire, motif économique, application d'un accord collectif
- 🍃 Quid du droit au refus et des conséquences induites ?

Les dernières évolutions jurisprudentielles

- 🍃 Quelle position de la Chambre Sociale sur ces sujets ?
- 🍃 Vers une chasse au motif économique, pour les modifications non inhérentes à la personne du salarié ?
- 🍃 Revue des dernières grandes décisions de justice

ORGANISATION PEDAGOGIQUE

Equipe pédagogique

Formation réalisée en partenariat avec Nicolas DULAC - Avocat en droit du travail.

Le nom du formateur sera communiqué dans la convocation. Les formateurs, outre leur savoir-faire pédagogique, interviennent concrètement sur le terrain.

Moyens pédagogiques et techniques

- 🍃 Accueil des stagiaires dans une salle dédiée à la formation
- 🍃 Documents supports de formation projetés
- 🍃 Exposés théoriques
- 🍃 Etude de cas concrets
- 🍃 Quiz en salle
- 🍃 Mise à disposition en ligne de documents supports à la suite de la formation

Dispositifs de l'évaluation des résultats de l'exécution des résultats de la formation

- 🍃 Interaction
- 🍃 Exercices
- 🍃 Études de cas
- 🍃 Théorie
- 🍃 Mise en situation